

FESTIVAL

ALIMENT TERRE



Notre avenir se joue dans nos assiettes



© Crédits : Jérôme Zindy

FICHE FILM

Transmettre

Jérôme Zindy / 2025 / ORAGE Films, WIDE Productions,
Vosges TV / 52' / Français



AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, du fonds de dotation Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, du fonds de dotation Equité Partagée de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et du fonds Olga Tribalat. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

SOMMAIRE

| | |
|--|------------------------------------|
| SYNOPSIS | 4 |
| TRANSMETTRE..... | ERREUR ! SIGNET NON DEFINI. |
| NOTRE AVIS | 4 |
| INTENTION | 5 |
| SÉQUENÇAGE..... | 6 |
| PROTAGONISTES..... | 8 |
| POUR ALLER PLUS LOIN | 8 |
| Histoire et panorama de la propriété des terres agricoles en France | 8 |
| La transmission des terres : un enjeu majeur pour l'avenir de l'agriculture | 9 |
| La propriété de la terre dans le monde | 12 |
| POUR PRÉPARER LE DÉBAT | 13 |
| Profil d'intervenants potentiels | 13 |
| Questions pour entrer dans le débat..... | 13 |
| Lien avec les interdépendances Nord/Sud | 13 |
| Lien avec les questions de genre | 14 |
| Idées d'animation avant/après la projection | 14 |
| Ecueils à éviter..... | 14 |
| Fiches thématiques | 14 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 15 |

Coordonné par le CFSI et mis en œuvre par le réseau ALIMENT**TERRE**, le festival ALIMENT**TERRE** est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Il a pour ambition l'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Parmi les outils proposés aux organisateurs, le CFSI a réalisé une fiche de présentation pour chacun des films de la sélection. Cette fiche est à utiliser avec un choix de **16 fiches pédagogiques** régulièrement actualisées, pour approfondir la ou les thématiques des films et préparer le débat.

Si vous souhaitez être accompagnés dans l'organisation de votre évènement ALIMENT**TERRE**, n'hésitez pas à contacter le coordinateur ALIMENT**TERRE** présent sur votre territoire.

SYNOPSIS

TRANSMETTRE

Jérôme Zindy / 2025 / ORAGE Films, WIDE Productions, Vosges TV / 52' / Français

Agroécologie, entraide, élevage, transmission, climat, politiques publiques

France

Au cœur d'une vallée vosgienne d'Alsace, la ferme du Rutzenbach incarne un modèle d'agriculture paysanne, biologique et citoyenne. Ce refuge face au monde consumériste est l'œuvre de Monique et Francis Schirck. Mais Francis a 67 ans : l'heure de la retraite a sonné. Il faut donc "transmettre" pour éviter que la ferme et ses valeurs ne disparaissent. Leur fille unique ne sera pas agricultrice. Alors, à qui "transmettre" ? Comment s'assurer que le combat d'une vie perdue ? Une histoire singulière et universelle à la fois. Un moment crucial où se construisent les systèmes agricoles de demain, et avec eux, notre vision du monde.



NOTRE AVIS

Ce documentaire, profondément humain et émouvant suit le parcours de Monique et Francis dans la transmission de leur ferme. Transmettre explore les enjeux complexes de la transmission des fermes en France, en particulier hors du cadre familial, dans un contexte où les agricultrices et agriculteurs sont de moins en moins nombreux. Le film met en lumière le rapport des paysans et paysannes à leur métier et à la terre malgré les difficultés économiques et psychologiques, et alors que les politiques encouragent des systèmes productivistes destructeurs de l'environnement et de la biodiversité. Des initiatives de solidarité comme celles de l'association Terre de Liens sont mises en avant, donnant de l'espoir. Transmettre soulève des questions indispensables et universelles autour du renouvellement générationnel, de la transmission de valeurs, et des modèles agricoles durables.

Adapté à un public scolaire, particulièrement en enseignement agricole, et au grand public.

Voir [le dossier de presse](#).

INTENTION

Interview de Jérôme Zindy réalisée le 28 avril 2025.

Pourquoi avez-vous choisi le thème de la transmission ?

J'ai travaillé sur de nombreux sujets avec des agriculteurs engagés : l'agriculture biologique, la commercialisation locale, la production raisonnée... et je me suis rendu compte que ces modèles qui ont mis des années et des années à être construits, avec des sacrifices énormes pour celles et ceux qui les montent, finalement, s'ils ne sont pas repris, peuvent disparaître très rapidement. J'ai donc commencé à m'intéresser à la question de la transmission.

Comment transmettre ? Comment transmettre les terres et le bâti bien sûr, mais surtout, comment transmettre les valeurs et le savoir-faire, qui ont finalement beaucoup plus de valeur que le bâti lui-même ?

Voilà comment est née l'idée de ce film, j'étais en contact avec l'association Terre de Liens en Alsace qui m'a parlé de cette ferme qui s'appelle la ferme du Runzenbach, dans une vallée des Vosges, bâtie de toutes pièces par Monique et Francis Schirck avec un modèle vertueux.

Il y avait une grande inquiétude chez Monique et Francis : ils ont œuvré toute leur vie pour bâtir ce modèle, mais que se passe-t-il si personne ne reprend ? Que vont-ils ressentir demain si la ferme est reprise par quelqu'un qui finit par couper les arbres préservés pendant 40 ans ? Car c'est ce qui est encouragé à travers des politiques comme la PAC.

Où en sont Monique et Francis aujourd'hui ?

Emeline et Maxime, le couple que l'on voit dans le film, sont revenus sur la ferme pendant un an grâce à un dispositif qui est porté par la région Grand Est, pour s'immerger dans la ferme, et imaginer leur potentiel mode de vie. En effet, la reprise est une grosse décision et surtout un très long processus. La complexité de la transmission, c'est aussi ce que j'ai souhaité montrer avec ce film. Il y a le cheminement personnel de Monique, Francis, Emeline et Maxime, mais aussi tout un cheminement administratif.

Quel rôle joue la solidarité dans l'agriculture et dans la transmission selon vous ?

La solidarité a toujours existé dans les campagnes, les gens se sont toujours aidés. La structure de nos sociétés a fait qu'on s'est tous un peu éloignés, on a moins de temps. Nos agriculteurs aujourd'hui sont isolés. On le voit dans les modèles actuels, le but, c'est d'avoir une ferme la plus grosse possible, avec le moins de personnes possible, et souvent, les agriculteurs sont tous seuls dans leur tracteur, et ils ne voient pas grand monde et ne savent même pas où vont leurs produits.

Dans cette ferme, le lien est créé à travers les événements organisés, comme les concerts. Des bénévoles viennent aider, passent leur week-end là pour mettre des tables, servir des plats, pour aider la ferme.

Dans la transmission, on retrouve la solidarité dans les événements menés par Terre de Liens Alsace. Lors des visites de la ferme avec des porteurs de projets, les bénévoles sont là, ils accueillent, ils font en sorte que tout soit mis à disposition pour que la journée se passe bien. Il y a également une volonté forte des citoyens de cette ferme d'aider les nouveaux. Le travail de l'association est essentiel pour qu'Emeline, Maxime et d'autres puissent s'installer dans de bonnes conditions et ne pas se retrouver dans la situation d'agriculteurs seuls face à des coups durs et isolés.

Quel message souhaitez-vous faire passer avec ce film et qu'attendez-vous de sa diffusion dans le cadre du festival ALIMENTERRE ?

Ce que j'espère du festival, c'est sensibiliser un maximum d'acteurs futurs, notamment dans les lycées agricoles. Parce que ce qui se joue derrière tout ça, c'est aussi la place des jeunes. Un agriculteur sur deux sera parti à la retraite d'ici 10 ans, on a toujours moins de fermes en France. Il faut que les futurs jeunes qui vont s'installer sachent qu'il existe d'autres façons de voir le monde.

Je veux grâce à ce film montrer qu'on peut faire différemment, et qu'il existe des modèles plus pérennes pour le vivant, pour la nature et pour nous. Une société plus résiliente, plus durable et plus joyeuse est possible.

SÉQUENÇAGE

Introduction

00:00:00 à 00:02:40

La question de la transmission des fermes agricoles est un sujet complexe et représente un véritable enjeu pour l'agriculture de demain. Le nombre d'exploitations a chuté : c'est près de 2/3 des fermes qui ont disparu en 40 ans. Dans les prochaines années en France, un agriculteur sur deux partira à la retraite et la relève n'est pas assurée.

L'histoire de Monique et Francis : l'enthousiasme des débuts - « changer le monde »

00:02:40 à 00:08:20

Ce couple d'éleveurs raconte comment leur histoire a commencé dans les années 1960. Partant de zéro, ils créent une ferme avec une diversité d'activités, et qui prend soin de la santé de la Terre. Mais le temps passe et l'environnement change avec les évolutions de l'agriculture : ils se fatiguent à être désormais les seuls à entretenir les paysages.

Le soutien de l'association et la vie sociale autour de la ferme

00:08:20 à 00:10:30

En 2006 l'association « Autour de la ferme pour un paysage partagé » est créée pour soutenir les activités de la ferme et sensibiliser la population. « Sans paysans on ne peut pas manger ». Des événements festifs et des chantiers participatifs sont créés.

« On est devenu une entreprise »

00:10:30 à 00:14:40

Petit à petit, il faut embaucher des salariés, produire plus, faire des emprunts, produire plus, et développer le chiffre d'affaire. Pourtant les fins de mois sont difficiles. « C'est une vie de sacrifices » et le couple souffre de surmenage. « Ce n'était plus à taille humaine ». Cette course à la productivité finit par causer de graves soucis de santé à Monique.

Changement de cap : sortir de la dynamique productiviste & fin de carrière

00:14:40 à 00:21:00

En 2014 c'est le choc quand Monique passe 5 semaines dans le coma. Heureusement, grâce à la solidarité des voisins et à un « cercle de bienveillance », la ferme ne sombre pas. Mais il

faut changer de cap, réduire la voilure, travailler différemment. En produisant moins, les éleveurs se rapprochent des animaux, construisent un autre rapport à la société et retrouvent le temps de développer des activités artistiques : peinture, guitare. Ils sont plus heureux. A l'âge de la retraite, Francis souhaite que « cette œuvre puisse continuer à vivre d'une manière ou d'une autre ».

Comment transmettre ? Inventer de nouvelles formes de transmission – l'accompagnement de Terre de Liens

00:21:00 à 00:37:10

Parmi d'autres activités, l'association Terre de Liens accompagne des paysans en âge de la retraite et des porteurs de projets agroécologiques, non issus du monde agricole, dans ces questions de transmission. Comment préserver les 30 ans de travail de Francis dans l'ouverture du paysage, et éviter qu'un successeur ne défriche tout pour obtenir de plus grosses primes de la PAC ? Imaginer une reprise hors du cadre familial soulève de nombreux enjeux et la dimension émotionnelle occupe une place importante dans la transmission. « Être paysan, ce n'est pas un travail ; c'est une vie » ! Francis expose sa vision et partage les possibilités de la ferme pour être plus résiliente face au changement climatique, dans un nouveau contexte de recherche d'autonomie. Cette ferme est aussi un lieu de vie, de rencontres, de cultures... Il va falloir mettre tout le monde d'accord pour imaginer l'avenir.

Rencontre avec des porteurs de projets

00:37:10 à 00:42:50

L'appel à projet est lancé et une vingtaine de porteurs de projets viennent pour visiter le terrain. Puis un temps d'ateliers et d'échanges leur permet d'imaginer des perspectives pour la ferme. Les profils sont diversifiés et les discussions intéressantes.

Maintenir des fermes de taille « transmissible » : un projet politique

00:42:50 à 00:45:26

L'enjeu de la taille est crucial. Une attention doit être portée pour pouvoir garder les fermes et les transmettre. Si l'outil de travail est trop grand, il devient invendable.

Un jeune couple en stage sur la ferme : partage intergénérationnel & nouvelles perspectives

00:45:26 à 00:50:00

Maxime, Emeline et leur enfant passent 3 semaines chez Francis et Monique. C'est un temps précieux de rencontre et de partage, de travail ensemble avec les troupeaux, le terrain. Ces échanges permettent d'imaginer ensemble l'avenir de la ferme, de façon plus sereine : un lieu vivant, avec une synergie de groupe et plusieurs activités, où chacun-e pourrait trouver sa place.

Conclusion

00:50:00 à 00:52:00

« Dans chaque transmission se joue l'agriculture de demain, et avec elle, notre vision du monde ».

PROTAGONISTES

- Francis Schirck – éleveur
- Monique Schrick – éleveuse
- Myriam Morri – trésorière de « Autour de la ferme pour un paysage partagé »
- Marie Balthazard – Terre de liens Alsace
- Pauline Thomann – Terre de liens Alsace
- Olivier Claude – directeur du parc naturel régional des Ballons des Vosges
- Maxime et Emeline – porteurs de projet agricole

POUR ALLER PLUS LOIN

Histoire et panorama de la propriété des terres agricoles en France¹

La Révolution française marque le début du **droit de propriété privée**. Puis au XXe siècle, une série de lois réaffirme le droit d'usage (agricole) des terres. La **Loi sur le fermage de 1946** octroie aux locataires des droits d'usage importants et de long terme sur les terres qu'ils louent, leur garantissant une gestion indépendante de la ferme. La **Loi d'orientation agricole de 1962** entraîne l'émergence d'instruments de régulation de la propriété et de l'usage des terres par la création des Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), et la mise en place de commissions départementales des structures.

En 2020, pour 496 000 agriculteurs, on compte plus de 4 millions de propriétaires. La propriété des terres s'est morcelée et éloignée de ceux qui la travaillent. Aujourd'hui un agriculteur loue en moyenne ses terres à 14 propriétaires contre 3 ou 4 dans les années 1980. **Ces propriétaires terriens ont bien souvent plus de 65 ans** et leurs enfants ne seront vraisemblablement pas agriculteurs. D'héritage en transmission, la propriété des terres s'est morcelée : le chercheur Alain Gueringer estime qu'en moyenne, **une succession aboutit à la multiplication du nombre de propriétaires par deux**. Tandis que les fermes s'agrandissent et que les agriculteurs sont de moins en moins nombreux (concentration), les propriétaires, eux, sont plus nombreux (morcellement). De plus, **un tiers de la surface agricole utile est aujourd'hui en indivision**, ce qui signifie qu'il faut l'accord de plusieurs co-propriétaires pour louer une parcelle. Au gré des héritages, les propriétaires peuvent s'éloigner de l'activité agricole et attacher moins d'importance à sa pérennité. **La terre devient peu à peu un capital à valoriser plutôt qu'un outil de production.**

¹ « La propriété des terres agricoles en France » Dossier thématique Rapport #2
<https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/la-propriete-des-terres-agricoles-en-france-rapport-2>

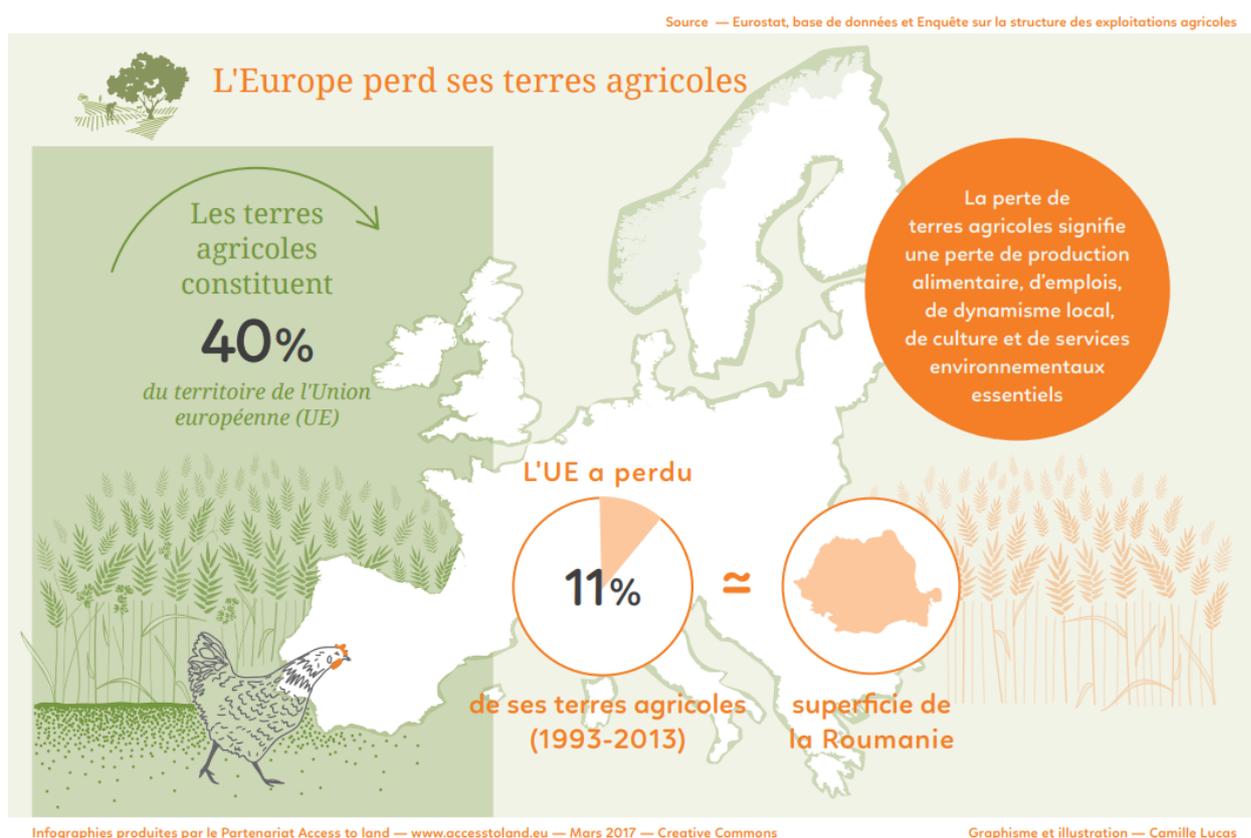
La transmission des terres : un enjeu majeur pour l'avenir de l'agriculture

De la surface agricole libérée... pour quels usages ?

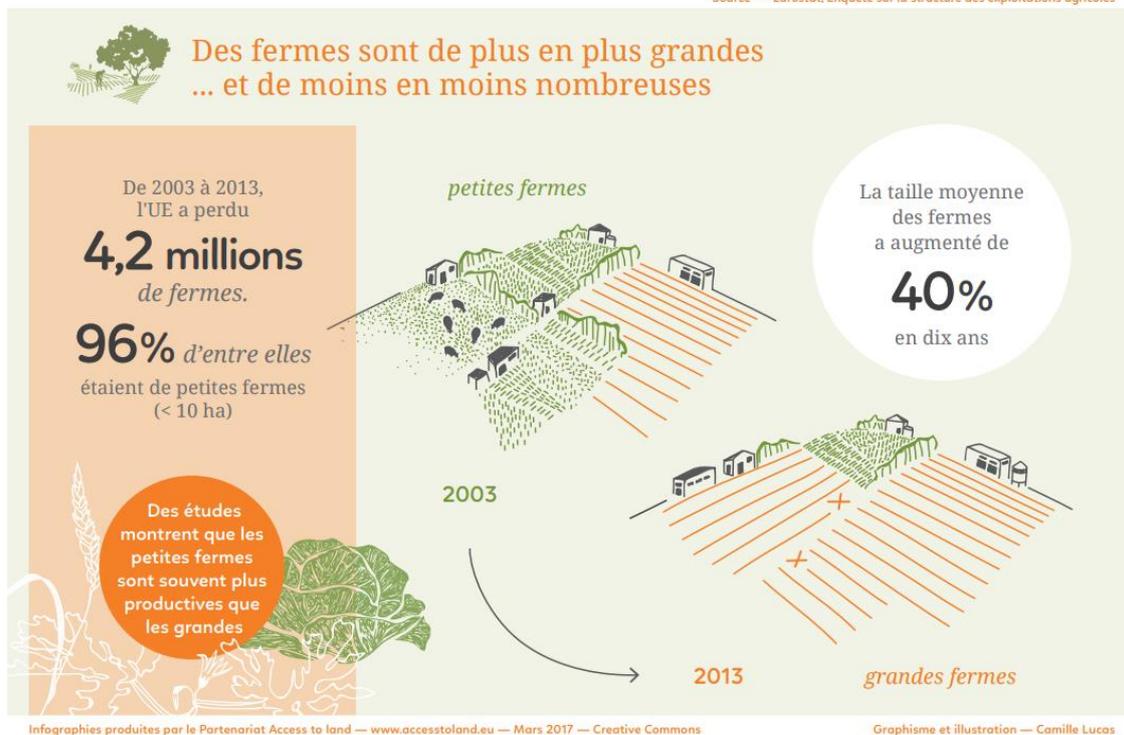
Aujourd'hui, l'âge moyen d'un chef d'exploitation est de 52 ans en France, et un quart d'entre eux a déjà 60 ans ou plus. D'ici 10 ans, près de 300 000 agriculteur·ice·s seront susceptibles de partir à la retraite. C'est **un quart de la surface agricole française** qui pourrait être libéré, soit sept millions d'hectares.

Les transmissions (et non-transmissions) ont un impact considérable pour les territoires ruraux et pour notre modèle agricole : en moyenne, 4 fermes sur 10 **partent à l'agrandissement d'exploitations agricoles voisines** et 1 sur 10 **perd sa vocation agricole** (enrichissement ou artificialisation). Moins nombreuses, les fermes s'agrandissent - 63 ha en moyenne en 2018, soit 20 ha de plus que dans les années 2000 - et les terres se retrouvent de plus en plus concentrées dans les mains de quelques-uns. ²

Cette situation s'observe à l'échelle européenne, comme l'illustrent les infographies réalisées par les réseaux Terre de Liens et Access to Land.



² « Je transmets mes terres ou ma ferme », <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/je-transmets-mes-terres-ou-ma-ferme>



Transmettre... à qui ?

Il existe trois options encadrées par le droit français : la transmission familiale, la transmission hors famille, et la location ou métayage.

Traditionnellement, la profession agricole et les terres se transmettaient par héritage. Aujourd'hui, dans un tiers des cas, personne au sein de la famille ne souhaite reprendre.³ A qui donc s'adresser ?

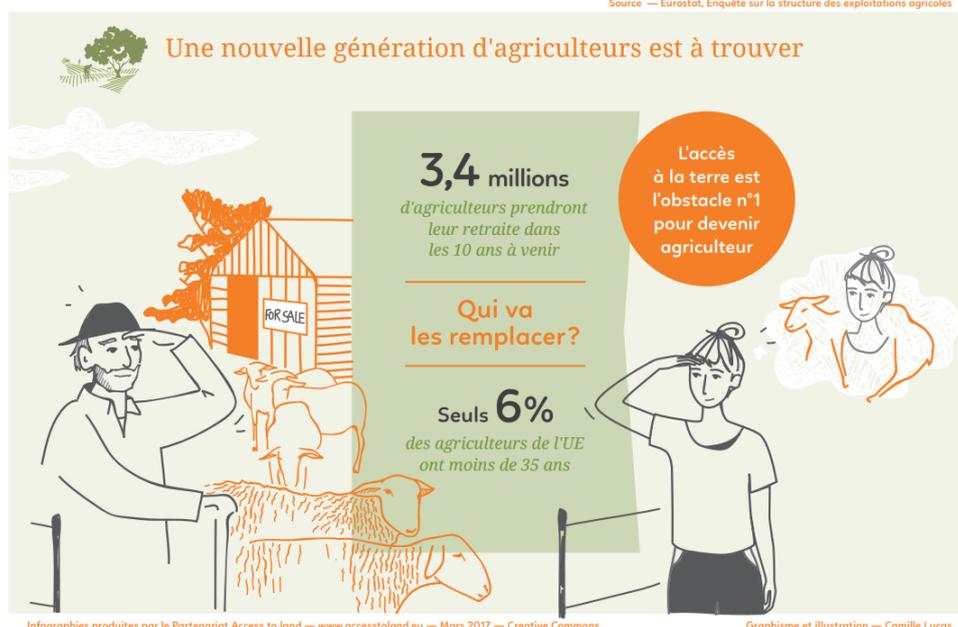
Pour trouver un ou une repreneuse, l'exploitant-e peut s'inscrire sur le Répertoire départemental géré par sa Chambre d'agriculture, un site mettant en relation les personnes souhaitant céder leur exploitation agricole et les candidat-es à l'installation. Il est aussi possible de se rapprocher d'une Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural). Créées par la loi d'orientation agricole du 5 août 1960, ces organismes ont pour objectifs initiaux de réorganiser les exploitations agricoles, dans le cadre de la mise en place d'une agriculture plus productive, et installer des jeunes. Avec des missions d'intérêt général, elles sont sous tutelle des ministères de l'Agriculture et des Finances, et chargées d'assurer la transparence du marché foncier rural. Elles disposent d'un droit de préemption, c'est-à-dire qu'elles peuvent acheter prioritairement le bien en lieu et place de l'acquéreur initial, si cela est conforme à leurs missions d'intérêt général.⁴

Terre de Liens rassemble des acteurs et actrices de la société civile, du monde agricole et de la finance solidaire. Ce mouvement tire son originalité de l'articulation entre un réseau associatif actif dans toute la France, une entreprise d'investissement solidaire et une fondation reconnue d'utilité publique. La principale activité de Terre de Liens est l'acquisition de terres agricoles et fermes, qui sont ensuite louées à des agriculteurs et agricultrices dont les pratiques sont respectueuses de la nature et des ressources naturelles. En plus de préserver les terres agricoles, Terre de Liens aide les paysan-nes à s'installer, accompagne la transmission des fermes, mobilise les citoyens et implique les pouvoirs publics.



³ <https://www.generali.fr/professionnel/actu/transmission-exploitation-agricole-etapes-famille/>

⁴ Ibid.



La moitié des agriculteurs et agricultrices présents en 2020 partiront à la retraite d'ici 2030, tandis qu'un nombre croissant de personnes sans lien avec le monde agricole s'installent. Selon un dossier de l'Inrae publié en 2025, il y aurait **2 installations pour 3 départs en retraite**.⁵

En 2020, 60 % des personnes qui souhaitent s'installer ne sont pas issues du milieu agricole et n'ont donc pas accès à des terres familiales.

Les freins à l'installation et leviers possibles

Le prix du foncier agricole varie selon les régions de France, les différentes pressions (proximité urbaine, etc) ou caractéristiques du territoire (type de sols, de cultures, relief, etc). Mais une chose demeure : il est exorbitant, souvent hors de portée des personnes qui arrivent dans le métier. A cela s'ajoute l'augmentation de la taille des fermes, qui rend l'installation encore plus compliquée.

Petites fermes et travail collectif : des solutions ? On observe un regain d'intérêt pour le travail collectif, poussant un certain nombre de candidat·es à l'installation à se regrouper, à mutualiser les terres, la main d'œuvre et le matériel. De plus, réduire les surfaces permet de réduire les intrants.

L'action collective : les Initiatives Foncières Agricoles Citoyennes

En considérant la terre comme un bien commun, ces initiatives citoyennes questionnent le régime de propriété privée. Ce sont des structures portées par des collectifs de citoyen·ne·s qui se mobilisent localement avec des acteur·ice·s du territoire (agriculteur·ice·s, collectivités locales, associations, etc.) pour répondre à un ou plusieurs enjeux autour du foncier agricole : lutter contre l'artificialisation des terres agricoles, préserver la biodiversité, maintenir des unités de fermes, installer des paysan·ne·s...⁶

⁵ Inrae, 2025, « Renouveler les générations » : <https://www.inrae.fr/dossiers/quels-agriculteurs-queelles-agricultures-demain/renouveler-generations>

⁶ « Les Initiatives Foncières Agricoles Citoyennes » : <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/les-initiatives-foncieres-agricoles-citoyennes-ifac>

La propriété de la terre dans le monde

Acquérir de la terre pour l'exploiter : un modèle qui s'expand

Selon Lowder *et al.* (2019 : v), « **1 % des exploitations les plus importantes du monde exploitent [déjà] plus de 70 % des terres agricoles de la planète** » ; ces exploitations forment le noyau de production du système alimentaire agro-industriel. A l'opposé, 84 % des exploitations occupent moins de deux hectares, mais celles-ci n'exploitent que 12 % des terres agricoles, et leurs chances de s'intégrer dans les chaînes d'approvisionnement agro-industrielles sont limitées, voire inexistantes.⁷

Dans les années 2000 s'observe une « ruée vers les terres » qui touche les économies agraires d'Asie et d'Afrique. Dès 2018, la Land Matrix avait recensé près de 1 000 transactions à grande échelle portant sur des terres agricoles, couvrant 26,7 millions d'hectares de terre dans le monde (Land Matrix, 2018). **L'Afrique représente 42 % de ces transactions et près de 10 millions d'hectares, soit une taille équivalente à l'Islande.** Même si la ruée mondiale vers les terres s'est ralentie, de nouvelles transactions sont encore enregistrées, qui contribuent à une hausse des pressions exercées sur les habitants des zones rurales et leurs terres.⁸ Les États Arabes du Golfe, la Corée du Sud, la Chine, par le biais de leurs fonds souverains, de grandes entreprises nationales, multinationales, agroalimentaires ou énergétiques et des fonds spéculatifs, comptent parmi les principaux acteurs et promoteurs de la prise de contrôle de millions d'hectares.⁹

Selon Michel Merlet, ingénieur agronome, spécialiste des questions foncières, « ces "acquisitions" massives de terres agricoles du début du XXI^e siècle questionnent sur la nature et l'évolution des droits d'accès à la terre, [ainsi que] sur la pertinence et sur l'universalité des concepts de "propriété" et de "marché foncier", qui sont des produits récents de l'histoire et étaient inconnus jusqu'à une période proche dans une grande partie du monde. »¹⁰

Le droit foncier coutumier chez certaines sociétés traditionnelles africaines¹¹

Le terme « droits fonciers coutumiers » fait référence aux systèmes mis en place par les communautés qui sont habituellement transmis d'une génération à la suivante. Ces systèmes cherchent à exprimer la propriété, la gestion, les interconnexions entre les êtres humains et non humains, l'utilisation et l'accès à la terre et aux biens communs. Contrairement aux régimes fonciers législatifs, le régime foncier coutumier provient de la communauté elle-même et il est maintenu par cette dernière. Il s'agit donc d'un système social plutôt que juridique. Dans son article, le Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales expose les points de vue de différentes personnes interrogées en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale.

Michèle Ongbassomben à propos de la situation au Cameroun : « *La terre est sacrée dans les sociétés coutumières. Le principal moyen d'accéder à la terre reste l'héritage coutumier. Le droit coutumier reconnaît également les droits individuels comme un mode d'appropriation des terres. Il reconnaît aussi la propriété collective des biens au niveau du village. Ici, le chef du village gère la terre, mais il ne la contrôle pas. Dans certaines régions, la terre est parfois divisée en zones agricoles et pastorales.* »

⁷ <https://www.landcoalition.org/fr/uneven-ground/shocking-state-land-inequality-world/>

⁸ Ibid.

⁹ « Différents régimes d'accès à la terre dans le monde », Mondes en développement, 2010, p35 à 50 <https://shs.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2010-3-page-35?lang=fr>

¹⁰ Ibid.

¹¹ <https://www.wrm.org.uy/fr/articles-du-bulletin/les-droits-fonciers-traditionnels-en-afrique-occidentale-et-centrale>

POUR PRÉPARER LE DÉBAT

Profil d'intervenants potentiels

Inviter des intervenants qui connaissent les enjeux Nord et Sud.

- Chargé·e de mission de PAT, « spécialiste » de la transmission, des questions du foncier
- La SAFER
- Les CIVAM
- Terre de Liens
- Un·e chargé·e de mission pouvant faire le lien avec des projets agricoles de solidarité internationale
- Intervenants internationaux
- Un duo d'agriculteur·ices : le transmetteur et le repreneur
- Chambre d'agriculture
- Associations d'accompagnement de la transmission
- Réseau InPACT

Questions pour entrer dans le débat

- Qu'est-ce qu'on transmet ? une terre ? un travail ? une vision du monde ? quelle trace laisse-t-on ? quel héritage pour les générations futures ?
- Comment vivre la transmission en douceur ? est-ce que cela concerne uniquement les agriculteur·ice·s ou aussi est-ce un sujet de société qui nous concerne tous et toutes ?
- Quels sont les enjeux pour l'agriculture ?
- Question du renouvellement : comment attirer les nouvelles générations ?
- Qu'est-ce qui constitue un frein à la transmission ? Comment créer un projet nouveau en reprenant ce qui avait été fait avant ?
- Que peuvent faire les citoyens pour faciliter les installations et les transmissions ?

Lien avec les interdépendances Nord/Sud

- Regarder des exemples de sociétés dans le monde où le lien à la terre ne passe pas par un régime de propriété privée.
- A qui appartient la Terre ?
- Est-ce que le propriétaire et le fermier sont la même personne ? Revoir les nombreux exemples d'exploitation humaine (ex. systèmes hérités d'un modèle colonial, systèmes d'exploitation de main d'œuvre étrangère illégale, etc)
- Regarder l'impact de la « ruée vers les terres » en Afrique dans les années 2000

Lien avec les questions de genre

Chiffres clés :

- 15% des propriétaires de terres agricoles dans le monde sont des femmes, selon un rapport de la FAO publié en 2018.¹²
- Les femmes sont moins susceptibles que les hommes de disposer d'un document officiel attestant que la terre leur appartient
- En France, les femmes représentaient 27% de la profession en 2022.
- En France en 2022, environ 153 200 femmes d'exploitants ne sont ni cheffes, ni collaboratrices d'exploitation et n'ont donc pas un statut non-salarié agricole. Elles sont néanmoins indispensables au bon fonctionnement de la ferme.

Idées d'animation avant/après la projection

Retrouvez tous les outils pédagogiques sur alimenterre.org.

Voir la [fiche d'animation](#) réalisée par Terre de Liens.

- Introduire sur l'évolution de l'agriculture et son histoire : taille de l'exploitation, nombre d'agriculteurs, revenus (sous forme d'un kahoot, d'une frise)
- Conférence gesticulée
- En lycée agricole : interroger les étudiants sur leurs projets de reprise hors cadre familial et dans le cadre familial
- Outil [Territoires fertiles](#)

Ecueils à éviter

- Rentrer dans des questions trop juridiques, d'accès à la terre
- Se contenter de l'exemple proposé dans le film
- Débattre sur les emprunts

Fiches thématiques

Pour préparer le débat nous vous invitons à consulter les fiches thématiques :

- **Fiche [PAC](#)**

La Politique agricole commune (PAC) est un sujet technique. Face à l'importance du budget public qui y est consacré et aux effets de la PAC sur les pays du Sud, mais aussi sur l'alimentation, l'environnement, la santé, le développement rural, le bien-être animal ou encore les paysages, la PAC est devenue un sujet dont les organisations de la société civile et les citoyens s'emparent de plus en plus. De nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer son orientation libérale, son soutien massif à une agriculture conventionnelle et les lacunes dans les réformes proposées. En effet, la PAC telle que nous la connaissons aujourd'hui fragilise notre système alimentaire et favorise la précarité des producteurs et productrices de notre alimentation. Une grande partie des aides de la PAC est reversée à l'hectare, sans lien avec les pratiques de production. Cela pousse à l'agrandissement et à la diminution du nombre de fermes au détriment des installations à taille humaine.

¹² <https://evenements.courrierinternational.com/iframes/hs-inegalites/terres/>

■ Fiche « [agroécologie](#) »

Le terme d'agroécologie est de plus en plus utilisé pour désigner la production agricole durable. Certains agriculteurs développent des solutions pour sortir du modèle conventionnel et vivre de leur métier. Même si ces agriculteurs alternatifs sont en minorité au sein du paysage agricole, ils contribuent à un renouvellement sans précédent du débat d'idées. La transition passera par un retour à l'agronomie, qui a intensivement étudié les interactions des agro-écosystèmes en s'ouvrant à l'écologie et à la biologie depuis le début des années 2000.

BIBLIOGRAPHIE

Centre de ressources de Terre de Liens :

- Dossier thématique rapport#2 « La propriété des terres agricoles en France », 2023 <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/la-propriete-des-terres-agricoles-en-france-rapport-2>
- Article « Je transmets mes terres ou ma ferme », 2020 : <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/je-transmets-mes-terres-ou-ma-ferme>
- Article « Les initiatives foncières agricoles (IFAC) », 2023 : <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/les-initiatives-foncieres-agricoles-citoyennes-ifac>
- Vidéo « la transmission en questions » (18'25) : <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/la-transmission-en-questions>

Site du Ministère :

- <https://agriculture.gouv.fr/installation-et-transmission>

Sur le genre :

- Transrural initiative, n°483, 2022, dossier « Les paysannes ouvrent la voix » pp 13-28 : https://www.transrural-initiatives.org/wp-content/uploads/2022/12/493-light_compressed.pdf
- Infostat « Les femmes dans le monde agricole en 2022 », MSA : <https://www.msa.fr/lfp/documents/98830/377342082/Les+femmes+dans+le+monde+agricole+-+2022.pdf/9ae00745-d8ce-690f-a0ac-0376cb07198f?t=1708696735240>

Dans le monde :

- « Qui possède la terre ? » : <https://evenements.courrierinternational.com/iframes/hs-inegalites/terres/>
- « La question (choquante) des inégalités foncières dans le monde », Uneven Ground : <https://www.landcoalition.org/fr/uneven-ground/shocking-state-land-inequality-world/>
- Merlet, M. (2010). Différents régimes d'accès à la terre dans le monde. Le cas de l'Amérique latine. Mondes en développement, 151(3), 35-50. <https://doi.org/10.3917/med.151.0035>.
- « Les 'droits' fonciers traditionnels en Afrique occidentale et centrale », bulletin WRM 234, 2017 : <https://www.wrm.org.uy/fr/articles-du-bulletin/les-droits-fonciers-traditionnels-en-afrique-occidentale-et-centrale>

Voir la fiche film « A la vie à la terre : Cameroun terre de femmes », sélectionné au festival ALIMENTERRE 2025

Pour toute question concernant l'organisation d'un évènement, prendre contact avec votre coordination ALIMENTERRE : <https://www.alimenterre.org/le-reseau-alimenterre>



COMITÉ FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

17 rue de Châteaudun
F-75009 Paris

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

